

LA PASSION

Méditations pour le Carême

Enrichi d'une méditation pour
La fête de Saint Joseph
Et la fête de l'Annonciation

par

le vénérable

Louis DUPONT

– 2004 –

EDITIONS SAINT-REMI
BP 80 – 33410 CADILLAC

MERCREDI DES CENDRES**MÉDITATIONS SUR LES FINS DERNIÈRES DE
L'HOMME, PROPRES À NOUS INSPIRER L'HORREUR
DU PÉCHÉ.**

Les fins dernières de l'homme sont la mort, la sépulture, le jugement particulier, le jugement universel, l'enfer, le purgatoire, la gloire du ciel.

La méditation de ces divers sujets est très efficace pour nous faire détester le péché et prendre la ferme résolution de ne plus le commettre. Aussi l'Esprit-Saint nous donne-t-il cet avertissement par la bouche du Sage : *Dans toutes vos actions souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais* (Eccli., XVI, 40). Dans la même pensée, Moïse disait à son peuple : *Plût à Dieu que tous eussent le don de sagesse et le don d'intelligence, et qu'ils prévissent ce qui doit leur arriver* (Deut., XXXII, 29). Il voulait dire que la marque la plus certaine d'une sagesse consommée est de bien considérer ce qui doit nous arriver à la fin de cette vie, et de nous préparer avec tout le soin possible.

L'expérience nous apprend que la méditation de la mort, en particulier, est très utile en quelque voie que l'on marche purgative, illuminative, ou unitive. Tous les hommes devraient donc y revenir fréquemment, sans toutefois se proposer le même but. Les commençants auront en vue de se purifier de leurs péchés, de peur que la mort ne les surprenne avant qu'ils soient préparés à la recevoir. Ceux qui sont plus avancés s'exciteront à faire de rapides progrès dans la vertu, se rappelant que le temps de mériter est fort court, et que la mort n'est pas éloignée. Enfin, les parfaits se proposeront de concevoir un souverain mépris pour toutes les créatures, et un ardent désir de s'unir au Créateur par le lien d'une excel-

lente charité.

Nous présenterons ici des considérations propres à toutes ces sortes de personnes, mais principalement à celles qui suivent la voie purgative, dont nous nous occupons en ce moment.

PARTIE I - MÉDITATION VII

DES PROPRIÉTÉS DE LA MORT.

Nous considérerons, dans cette Méditation quelques-unes des propriétés de la mort, ainsi que les avantages que Dieu veut que nous en retirions pour notre profit spirituel. Nous les réduirons à trois principales.

§ 1. CERTITUDE DE LA MORT

La première propriété de la mort, c'est qu'elle est très certaine, et que nul ne peut l'éviter quand l'heure que Dieu a marquée pour sa venue est arrivée (Heb., IX, 27). Je ferai sur cette vérité deux réflexions.

Premièrement. Dieu a réglé de toute éternité le nombre de nos années ; Il a fixé le mois, le jour, l'heure de notre mort, *sans qu'il soit possible*, comme dit Job, *de passer les bornes prescrites* (Ps., XXXVIII, 6 ; Job, XIV, 5). Non, il n'est ni prince, ni monarque qui puisse, pour soi ou pour un autre, ajouter un seul moment à ceux que Dieu a déterminés. Comme je suis entré dans le monde le jour que Dieu a voulu, et non pas plus tôt; de même j'en sortirai le jour que Dieu voudra, et non pas plus tard. Le Seigneur veut me faire comprendre par-là que chacun des jours de ma vie est un don gratuit ; que tous ceux que je compte déjà, c'est gratuitement qu'ils m'ont été accordés, puisqu'il pouvait me fixer des jours moins nombreux, comme Il a fait pour d'autres, qui sont morts dès le sein de leur mère ou dans leur enfance. Puis donc que ma vie dépend tellement de Dieu, il est juste que je la dépense tout entière au service de Celui qui me l'a donnée, et que je regarde comme une souveraine ingratitude d'employer un moment à L'offenser.

Secondement. Dieu, dans les desseins de Sa suprême Provi-

dence, prolonge ou abrège le nombre des jours que certains hommes pourraient vivre, eu égard à leur complexion naturelle. Aux uns il rend la santé, lorsqu'ils attendent la mort ; soit qu'ils Lui demandent cette grâce eux-mêmes, ou que d'autres la Lui demandent pour eux. C'est ainsi qu'il accorda *quinze années de vie*, au roi Ézéchiass, qui l'avait prié avec larmes (4 Rois, XX, 5-6). Et non seulement Il rend la santé aux malades, mais la vie même aux morts. Il en est d'autres dont Il abrège la vie pour l'une de ces deux fins : ou pour leur salut, les retirant de ce monde, comme le Sage nous l'apprend, *avant que la malice obscurcisse leur jugement et que l'illusion séduise leur âme* (Sag., IV, 2) ; ou en punition de leurs péchés, ne permettant pas qu'ils vivent plus longtemps, de peur qu'une vie plus longue ne leur fournisse le moyen de multiplier leurs crimes.

C'est ce qui fait dire à David : *Les hommes de sang, c'est-à-dire, les hommes méchants et cruels, n'atteindront pas la moitié de leurs jours* (Ps., LIV, 24). Parfois même, Dieu abrège la vie pour punir des fautes qui paraissent légères, comme il arriva à ce prophète qui, trompé par un autre, mangea en un lieu où le Seigneur lui avait ordonné *de ne point boire d'eau et de ne point manger de pain* (3 Rois, XIII, 17).

Pour toutes ces raisons, je prendrai la ferme résolution de si bien employer tous les jours de ma vie, que Dieu ne les abrège pas pour mes péchés, et je dirai avec David :

Seigneur, ne me rappelez pas au milieu de mes jours par une mort prématurée ; souvenez-vous que vos années sont éternelles ; et daignez épargner les miennes, qui sont en si petit nombre (Ps., CI, 25).

§ 2. INCERTITUDE DES CIRCONSTANCES DE LA MORT

La seconde propriété de la mort, c'est que personne ne sait le

jour, le lieu, la manière dont il mourra, et que cette connaissance est réservée à Dieu seul.

Premièrement. Je considérerai donc que nous ne pouvons connaître ni le jour, ni l'heure, ni le lieu, ni les circonstances de notre mort. Comment mourrons-nous? Sera-ce de mort naturelle, ou de maladie? Dans ce dernier cas, quelle sera cette maladie? Sera-ce de mort violente? Périrons-nous par le feu, par l'eau, de la main des hommes, déchirés par un animal féroce, atteints par la foudre ou par une tuile qui se détachera d'un toit?

Nous ne savons qu'une seule chose, c'est que la mort, quelle qu'en soit la cause, viendra tout à coup, *lorsque nous y penserons le moins, ainsi qu'un voleur qui entre par force dans une maison pendant la nuit, et emporte tout ce qu'il y trouve* (Luc, XIII, 39-40). C'est de la sorte que le Fils de l'homme viendra forcer la demeure de notre corps, et qu'Il en retirera notre âme pour la juger.

Secondement. Je considérerai que Dieu, en nous laissant ainsi dans l'incertitude, a voulu nous obliger à veiller sans cesse, à redouter cette heure, à nous y préparer, à faire pénitence de nos péchés de peur que la mort ne nous surprenne, à nous hâter de mériter et de travailler avant que la lumière s'éteigne, de sorte que, si le flambeau vient à s'éteindre soudainement, nous ne nous trouvions pas dans les ténèbres (Eccl., IX, 10 ; Jean, XII, 35). C'est ce que notre Seigneur Jésus-Christ nous recommande dans plusieurs paraboles, qu'Il termine par cette conclusion : *Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure. Soyez prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* (Matth., XXV, 13 ; Luc, XII, 40).

Pour m'exhorter à la vigilance, je me tiendrai à moi-même ce langage : *Ceins tes reins* par la mortification de tes vices et de tes passions; *prends en main le flambeau allumé* des vertus et des

bonnes œuvres (Luc, XII, 35) ; veille en tout temps dans l'attente de la venue de Jésus-Christ, parce qu'Il viendra quand tu y songeras le moins ; parce que l'heure que tu auras le plus négligée, sera peut-être celle qu'Il a choisie, et que, si tu n'es pas préparé à Le recevoir, tu te trouveras dans une étrange confusion.

Troisièmement. Je considérerai que les morts subites et imprévues qui arrivent chaque jour, sont des avertissements que Dieu nous donne, afin que nous ne cessions pas de craindre et de nous préparer ; car la mort qui atteint un autre homme, peut m'atteindre de même. C'est pourquoi, lorsque j'apprends que quelqu'un est mort d'un coup d'épée ; qu'un autre a péri de la main d'un ennemi ; qu'un troisième, après s'être couché en bonne santé, s'est endormi du dernier sommeil ; j'ai lieu de m'effrayer et de réfléchir parce qu'il est possible que je finisse de la même manière. Je dois songer particulièrement que tout péché mortel me rend digne d'un pareil châtement si je ne fais pénitence.

C'est l'avertissement que Notre-Seigneur Jésus-Christ donna à l'occasion de deux accidents qui arrivèrent de son temps. Certains Galiléens avaient été massacrés par l'ordre de Pilate et dix-huit personnes avaient été écrasées par la chute de la tour de Siloé. *Pensez-vous*, dit Notre-Seigneur, *que ces hommes aient été les plus grands pécheurs de Galilée ou de Jérusalem? Ne le croyez pas; mais sachez que, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux* (Luc, XIII, 1-5). Ce qui revient à dire : Lorsque vous verrez des personnes mourir subitement, ou des suites de fâcheux accidents, gardez-vous d'une vaine sécurité, et ne prétendez pas que la justice divine les a ainsi frappés parce qu'ils étaient de grands pécheurs ; car je vous dis en vérité que tout pécheur, fût-il moins coupable que ceux qui ont péri, est digne d'un pareil châtement, et que tôt ou tard il mourra comme eux, s'il ne fait pénitence.

Mais puisqu'il en est ainsi, et qu'il n'y a pas lieu d'en douter, comment ne tremblerais-je pas de demeurer une heure seulement en péché mortel, de quelque nature que soit ce péché ? Qui peut me répondre que Dieu ne me punira pas comme je l'ai si justement mérité ? En vertu de quel privilège me croirais-je à l'abri de la menace générale que Jésus-Christ lance contre tous les pécheurs ? Pécheur aveugle que je suis, *n'aurai je point pitié de mon âme*, et ne m'efforcerai-je point d'apaiser le Seigneur par la pénitence, avant que la mort me surprenne ? (Eccl., xxx, 24)

§ 3. ON NE MEURT QU'UNE FOIS.

La troisième propriété de la mort, c'est qu'elle ne vient qu'une seule fois, selon cette parole de l'apôtre saint Paul: *Il est arrêté que tous les hommes meurent une fois* (Hebr., ix, 27). D'où je dois tirer une double conclusion.

Les maux qu'entraîne à sa suite la mort en état de péché mortel sont terriblement à craindre parce qu'ils sont à jamais irréparables. Les biens que procure la mort en état de grâce sont souverainement à désirer, parce que rien ne pourra nous les ravir. *Si l'arbre tombe au Midi ou au Septentrion, dit l'Ecclésiaste, de quelque côté qu'il tombe, il restera* (xi, 3). Si l'homme, figuré par l'arbre, après s'être obstiné dans le mal, tombe du côté du Septentrion, c'est-à-dire de l'enfer, il n'y a plus pour lui d'espérance de rentrer en grâce auprès de son juge, ni de sortir du malheureux état dans lequel il s'est plongé. S'il tombe vers le Midi, c'est-à-dire du côté du ciel, à cause de sa persévérance dans la grâce, il n'a plus de chute à craindre, et rien n'est capable de le priver de bonheur.

Cette considération et les précédentes me feront comprendre, d'une part, quel est mon aveuglement et je m'étonnerai en moi-même de ce qu'étant convaincu de ces vérités par la foi, je ne laisse pas de vivre dans une extrême négligence de mon salut, et

dans un oubli prodigieux de ce qui m'est uniquement nécessaire. D'une autre part, ces mêmes vérités m'exciteront à faire pénitence au plus tôt, à réformer ma vie, à la rendre fervente, et à supplier humblement le Seigneur de couper l'arbre en tel temps, tel lieu, telle circonstance, qu'il ne tombe pas du côté de l'enfer, mais du côté du ciel.

J'examinerai aussi selon le conseil de saint Bernard, de quel côté l'arbre tomberait si Dieu le coupait en ce moment (Sermon, LXXXV, *De diversis*) ; et afin que sa chute soit heureuse, je tâcherai de l'incliner du côté favorable, en faisant de dignes fruits de pénitence. Ainsi pourrai-je espérer que cet arbre béni du ciel, lorsqu'il aura été coupé ici-bas, sera pour jamais transplanté dans la gloire.

Nota. On trouvera dans la douzième Méditation les erreurs pratiques dans lesquelles tombent beaucoup de personnes, au sujet des trois vérités dont nous venons de parler.